ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins

Question écrite n° 55006

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les médecins à diplômes obtenus dans des universités hors Communauté économique européenne et exerçant actuellement en France. Il lui demande le nombre de médecins praticiens adjoints contractuels exerçant actuellement dans les hôpitaux français et le nombre de médecins autorisés à exercer en libéral pour les années 1996, 1997, 1998, 1999, 2000 et le nombre prévu pour 2001.

Texte de la réponse

Au 1er juillet 2000, 4 800 médecins à diplôme délivré hors Union européenne ont satisfait aux épreuves nationales d'aptitude aux fonctions de praticien adjoint contractuel. A la même date, 3 170 d'entre eux ont obtenu l'autorisation individuelle d'exercice de la médecine en France, qui leur ouvre la possibilité d'exercer en libéral. Un recensement national effectué auprès de tous les établissements publics de santé et validé par les directions régionales des affaires sanitaires et sociales dénombre, au 1er janvier 2001, 1 890 médecins en fonction en qualité de praticien adjoint contractuel. Enfin, pour 2001, les épreuves nationales d'aptitude aux fonctions de praticien adjoint contractuel sont en cours ; elles permettront aux lauréats de figurer sur une liste d'aptitude, pour laquelle le nombre total d'inscriptions possibles n'est pas fixé au préalable. De nouvelles épreuves seront organisées pour la dernière fois avant la fin de l'année 2001.

Données clés

Auteur : M. Bernard Accoyer
Circonscription : Haute-Savoie (1re circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 55006
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : santé et handicapés
Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er octobre 2001
Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6958
Réponse publiée le : 8 octobre 2001, page 5818